

# Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2019

## Table des matières

I.	Préambule .....	5
II.	Résumé de l'année 2019 .....	5
III.	Autorités et administration générale.....	6
	101 Municipalité et secrétariat municipal .....	6
	102 Conseil communal.....	6
	103 Règlements communaux.....	7
	104 Conventions, concessions, contrats, actes notariés .....	7
	105 Registre civique .....	7
	106 Justice.....	7
	108 Administration générale .....	7
	108.02 Bourgeoisie.....	7
	108.03 Avis officiels (brochure Inédit, journal La Balise, etc.).....	7
	108.04 Associations et relations extérieures (UCV, AdCV, Littoral Parc, ARCAM, MBC, Région Morges) .....	8
	108.05 Promotion de la Commune (tourisme / concours photos).....	8
	108.07 Transports et communications .....	9
	108.08 Personnel communal .....	9
	108.09 Economat, mobilier, informatique, télécom.....	9
	108.11 Dons effectués par la Commune.....	9
	108.12 Fondation Irène Leroy.....	9
IV.	Finances.....	10
	202 Comptabilité générale.....	10
	203 Impôts et taxes (y compris arrêté d'imposition).....	10
	204 Service financier (emprunts, participations communales, péréquation financière / facture sociale).....	11
	205 Patrimoine et réserves .....	11
	206 Assurances.....	11
V.	Domaines et bâtiments / propriétés communales .....	12
	303 Domaines communaux .....	12
	303.02 Forêts, triage forestier de Ballens-Mollens, chemins forestiers.....	12
	303.04 Jardins familiaux, tâches .....	12

	303.05 Ports communaux (Taillecou + places à terre du Coulet) .....	12
	304 locations de salles .....	13
	305 Bâtiments communaux .....	13
	306 Bâtiments publics .....	13
	307 Installations sportives .....	13
	307.02 Centre sportif de Marcy .....	13
	307.03 Local du Sauvetage.....	13
	307.07 Stand de tir.....	13
	307.08 Piscine communale .....	14
VI.	Travaux publics, environnement et urbanisme .....	15
	401 Urbanisme, architecture .....	16
	401.01, 02 et 03 Plans cantonaux / régionaux / communaux .....	16
	401.04 Police des constructions.....	16
	401.04.07 Office intercommunal de la police des constructions .....	16
	401.07 Surveillance des chantiers.....	16
	402 Routes, voiries.....	17
	402.01 Routes nationales et cantonales.....	17
	402.02 Routes et chemins communaux.....	17
	402.05 Parkings, abribus .....	17
	402.09 Voirie, matériel et véhicules, service hivernal, tables et bancs pour manifestations.....	17
	403 Cimetière, parcs et promenades.....	17
	403.01 Cimetière (entretien) .....	17
	403.02 Parcs et jardins publics, places de jeux, mobilier urbain .....	17
	403.03 Code rural et foncier .....	17
	404 Déchets et ordures ménagères.....	18
	404.01 Gestion communale des déchets, taxe sur les déchets.....	18
	404.02 Gestion régionale (Valorsa).....	18
	404.03 Conteneurs enterrés .....	18
	405 Egouts et épuration, assainissement, y compris STEPi.....	18
	405.02 STEP, boues, etc. ....	18
	406 Cours d'eau et Maison de la Rivière .....	19
	406.02 Boiron.....	19
	406.03 Canal du Bief et Société d'irrigation.....	19
	406.05 Rives du lac, entretien des berges, cheminements piétonniers, plages .....	19
VII.	Formation, jeunesse, culture, églises .....	20
	501 Autorités scolaire, y compris Association scolaire intercommunale de Saint-Prex et environs (ASISE) .....	20
	501.02 ASISE.....	20
	502 Etablissements d'enseignements.....	20
	502.01 Groupement primaire (Saint-Prex) .....	20
	502.02 Enseignement secondaire .....	20
	503 Para-scolaire.....	20
	503.04 Cantines scolaires, y compris APEMS.....	20
	503.05 Devoirs surveillés .....	21
	503.07 Camps de ski, courses d'école.....	21

	505 Jeunesse .....	21
	505.01 Passeport-vacance .....	21
	505.02 Cabane des jeunes, y compris cours de théâtre .....	21
	505.05 Autres activités pour la jeunesse .....	21
	507 Associations culturelles régionales .....	21
	507.00 Fonds culturel, manifestations culturelles, DécouvRire, etc. ....	21
	507.02 Concerts Classiques de la région morgienne .....	22
	507.03 Association des amis de Pietro Sarto .....	22
	507.04 Fondation pour l'enseignement de la musique FEM .....	22
	508 Bibliothèque communale .....	22
	509 Eglises .....	22
	509.02 Paroisse catholique .....	22
VIII.	Sécurité publique .....	23
	601 Police .....	23
	601.02 Police intercommunale .....	23
	601.03 Police administrative .....	24
	601.03.01 Etablissements publics et commerces, y compris taxis .....	24
	601.03.04 Manifestations ponctuelles, permis temporaires, lotos et tombolas (POCAMA) .....	24
	601.04 Police sanitaire .....	24
	601.04.01 Contrôle des denrées alimentaires .....	24
	601.04.02 Bétail et agriculture, y compris feu bactérien et chenilles processionnaires..	24
	601.04.03 Commission d'hygiène et de salubrité .....	24
	602 Contrôle des habitants, bureau des étrangers .....	24
	602.01 Contrôle des habitants .....	24
	602.02 Bureau des étrangers .....	24
	603 Inhumations, gestion administrative du cimetière .....	24
	603.01 Registre des décès .....	24
	604 Service de défense incendie et de secours, protection civile .....	25
	604.01 SIS Morget .....	25
	604.02 Protection civile région Morges .....	25
IX.	Affaires sociales .....	26
	701 Aide sociale .....	26
	701.01 Entraide familiale .....	26
	701.02 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) .....	26
	701.03 EVAM .....	26
	703 Santé publique .....	26
	703.05 Fondation de La Côte .....	26
	706 Accueil de la petite enfance .....	26
	706.01 AJEMA .....	26
	706.02 Association du Cerf-volant (garderie et UAPE) .....	27
	707 Sécurité au travail .....	27
X.	Services industriels .....	28
	802 Service des eaux .....	28
	802.01 Plans du réseau, PDDE .....	28

	803 Service de l'électricité .....	28
	803.03 Eclairage public .....	28
	806 Energies renouvelables .....	28
XI.	Vie associative locale, événements, documentation sur la Commune .....	29
	901 Sociétés locales .....	29
	901.03 Association Espace Catherine Colomb .....	29
	901.10 Commission culturelle.....	29
	901.20 Paysannes vaudoises.....	30
	901.21 Pétanque club les Mordus .....	30
	901.23 Société de Sauvetage .....	30
	901.29 Groupement des lotos de Saint-Prex.....	30
	901.30 Futsal .....	30
	901.33 Saint-Prex Passion Culture .....	30
	902 Festivités, manifestations locales, commémorations.....	30
	902.01 Saint-Prex sur les Quais.....	30
	902.02 Fête du 1 <sup>er</sup> août.....	30
	902.04 Marché des commerçants.....	30
	902.05 Chantée des écoles .....	30
	903 Documentation sur la Commune .....	30
	903.03 Histoire de la Commune .....	30
XII.	Suite donnée aux vœux de la Commission de gestion sur l'exercice 2018 .....	31

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Préambule**

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion remanié de la Municipalité, ainsi que les comptes communaux pour l'année se terminant au 31 décembre 2019.

Vous trouverez, ci-dessous, un résumé des principaux événements de l'année 2019. Nous avons ensuite repris les neuf thèmes de notre organisation qui sont:

- Autorités et administration générale
- Finances
- Domaines et bâtiments / propriétés communales
- Travaux publics, environnement et urbanisme
- Formation, jeunesse, culture, églises
- Sécurité publique
- Affaires sociales
- Services industriels
- Vie associative locale, événements, documentation sur la Commune

Les informations relatives aux associations intercommunales sont incluses dans les différents chapitres.

## **II. Résumé de l'année 2019**

- Élection complémentaire à la Municipalité
- Emménagement de l'administration dans ses nouveaux locaux
- Quatre règlements communaux sont en cours de révision
- Redressement de la limite forestière des jardins communaux du Cherrat
- Pont des Isles au-dessus de l'autoroute a été changé, le maître de l'ouvrage est l'OFROU mais la Commune était impliquée dans le changement des collecteurs, de l'eau potable et du canal du Bief qui sont liés à ce pont
- Animations multiples et variées dont un concert de Michael Jones
- Création de 12 nouvelles places pour l'accueil parascolaire
- Entrée en vigueur d'un nouveau tracé pour la ligne de bus 724 et mise en conformité avec la LHand de tous les arrêts

\* \* \* \* \*

La Municipalité remercie tous les employés communaux pour le soin qu'ils mettent à l'accomplissement de leurs tâches. Elle peut compter sur des collaborateurs professionnels, engagés et efficaces, au service de la Commune et des citoyens.

### **III. Autorités et administration générale**

*La parole à M. Daniel Mosini, Syndic*

*L'année 2019 a été marquée par de nouvelles élections à la Municipalité qui a vu l'arrivée de M<sup>me</sup> Véronique Savioz et de M. Anthony Hennard. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de satisfactions dans leurs activités.*

#### **101 Municipalité et secrétariat municipal**

Des élections complémentaires ont été organisées au printemps 2019, à la suite de la démission de M<sup>me</sup> Barbara Regamey et au décès de feu Roger Burri. Les électeurs ont désigné M<sup>me</sup> Véronique Savioz et M. Anthony Hennard pour succéder aux prénommés. Ils ont pris leur fonction en mars 2019.

La nouvelle Municipalité a désigné M<sup>me</sup> Carine Tinguely en qualité de Vice-Syndic pour toute la durée de la législature et a procédé à un léger remaniement des dicastères.

M. Daniel Mosini, Syndic	Administration générale et aménagement du territoire
M <sup>me</sup> Carine Tinguely, Vice-Syndic	Finances, domaines, voirie et sécurité publique
M. Anthony Hennard	Population, écoles et social
M. Stéphane Porzi	Bâtiments et infrastructures sportives
M <sup>me</sup> Véronique Savioz	Police des constructions et infrastructures

La Municipalité s'est réunie à 48 reprises, sous la présidence de M. Daniel Mosini, Syndic, ou de M<sup>me</sup> Carine Tinguely, Vice-Syndic.

L'activité de l'administration est contrôlée régulièrement par M<sup>me</sup> la Préfète Andrea Arn qui atteste de la bonne tenue des registres communaux.

#### **102 Conseil communal**

Deux femmes occupent des postes-clés au Conseil communal. Il s'agit de M<sup>me</sup> Anouk Gäumann qui occupe la présidence du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et de M<sup>me</sup> Sylvie Fuchs, vice-présidente. Elles sont secondées par M<sup>me</sup> Lydie Jaussi, secrétaire.

Durant l'année 2019, 9 préavis ont été déposés. Deux d'entre eux ont été retirés. Les autres préavis ont été acceptés.

L'ensemble des préavis traités en 2019, détaillés au point 2.7.15 des comptes, totalisent 20,7 millions de francs de crédits votés. Sept préavis se sont soldés avec 1,28 million de francs de bonus.

Nous remercions toutes les commissions permanentes et ad hoc pour leur travail efficace et leur bonne collaboration.

### **103 Règlements communaux**

A la suite du dépôt de la motion Porecca & consorts, la Municipalité a entrepris la révision des règlements communaux sur la distribution d'eau potable et l'évacuation et l'épuration des eaux.

Elle a aussi travaillé à la révision du règlement sur le port de Taillecou et sur celui relatif à la protection des arbres.

Ces quatre dossiers sont actuellement en consultation auprès des services cantonaux.

### **104 Conventions, concessions, contrats, actes notariés**

M. Henri Strähler a fait don à la Commune de Saint-Prex d'une forêt de 1'430 m<sup>2</sup>. Celle-ci est située aux Moraines du Boiron.

### **105 Registre civique**

3'734 électrices et électeurs, dont 865 étrangers (874 en 2018), sont inscrits au registre civique à fin novembre 2019 (3'707 à fin novembre 2018).

6 scrutins se sont déroulés en 2019 (4 en 2018). La participation moyenne s'élève à 40,92% (43% en 2018).

En 2019, nous avons contrôlé 902 signatures (937 en 2018) pour des initiatives populaires fédérales ou des référendums. 146 d'entre elles n'étaient pas valables (189 en 2018).

### **106 Justice**

La Justice de Paix du district de Morges a prononcé dix mises à ban pour des interdictions de stationner sur des biens-fonds privés.

### **108 Administration générale**

#### **108.02 Bourgeoisie**

La nouvelle loi sur les naturalisations est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

17 dossiers traités sous l'ancien régime sont encore en cours de procédure auprès du canton, tandis que 8 personnes ont déjà été naturalisées sur la base de la nouvelle loi. Des délais précis doivent maintenant être appliqués tout au long de la procédure, ce qui n'était pas le cas avec l'ancienne loi.

#### **108.03 Avis officiels (brochure Inédit, journal La Balise, etc.)**

Le journal communal La Balise a paru 4 fois en 2019.

108.04 Associations et relations extérieures (UCV, AdCV, Littoral Parc, ARCAM, MBC, Région Morges)

UCV/AdCV: Saint-Prex est représenté par un membre de la Municipalité au Comité de l'AdCV.

l'Union des Communes Vaudoises et l'Association des Communes Vaudoises ont pour but de défendre les intérêts des Communes et leur autonomie propre aux valeurs vaudoises. Elles exercent un rôle de relais et de courroie de transmission entre l'Etat et les Communes et aident ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives. Elles participent à des groupes de réflexion ou font connaître leur point de vue dès l'ébauche de certains projets.

Littoral Parc: Saint-Prex est représenté par un membre de la Municipalité au Comité et à l'assemblée des délégués.

la révision du plan d'affectation 299 bis est toujours en cours, de même que les études sur la mobilité et les plans d'entreprise.

ARCAM: Saint-Prex est représenté par un membre de la Municipalité au Comité de cette association.

Cette association pour l'ensemble du district a poursuivi ses activités dans le sens des stratégies 2018-2022. Les groupes de travail avancent, tant pour les transports publics que la mobilité en général, y compris électrique. Les SGZA (système de gestion des zones d'activités) pour notre Commune sont pilotés par cette association qui vient d'attribuer le mandat des études.

Région Morges: Saint-Prex est représenté par un membre de la Municipalité au groupe de pilotage (GROPIL).

les études de faisabilité ont permis de signer, le 2 avril 2020, une pré-convention de financement pour la requalification de la RC1 entre Morges et Saint-Prex. Les études pourront démarrer sous réserve des crédits communaux pour les études et ultérieurement pour la construction de l'ouvrage. Il en va de même pour la voie verte. La convention intercommunale est en voie d'aboutissement et le(s) préavis suivra(ont).

Divers dossiers ont fait l'objet de rapports régionaux sur la biodiversité, la mobilité, les transports publics 2030 et la gestion de trafic, par exemple.

Nous réalisons la complexité des périmètres distincts se chevauchant entre les associations précitées.

108.05 Promotion de la Commune (tourisme / concours photos)

Durant l'année 2019, Monsieur Pierre Corajoud a guidé quatre balades sur le thème des arbres.

#### 108.07 Transports et communications

Le nouveau tracé de la ligne 724 (Morges-Saint-Prex-Etoy-Allaman) est entré en vigueur le dimanche 8 décembre 2019, améliorant ainsi la liaison en gare d'Allaman avec les trains en direction de Genève. Tous les arrêts sont conformes à la loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap.

Plusieurs projets de mobilité sont à l'étude (sécurisation du chemin des écoliers aux abords du Cherrat, requalification RC1 et voie-verte).

#### 108.08 Personnel communal

Nous avons accueilli 5 nouveaux collaborateurs et 1 nouvelle apprentie en 2019. En parallèle, nous avons enregistré 7 départs.

#### 108.09 Economat, mobilier, informatique, télécom

Nous avons continué à améliorer notre site internet en surveillant en permanence son contenu. Tous les services participent à cet effort.

#### 108.11 Dons effectués par la Commune

La Municipalité octroie chaque année une importante somme pour soutenir différentes structures. Au vu du nombre élevé de demandes, elle privilégie les organismes locaux.

#### 108.12 Fondation Irène Leroy

La Commune de Saint-Prex est en charge de l'administration et de la comptabilité de cette fondation.

L'immeuble de la Fondation, sis au Vieux-Collège 11, n'est plus au bénéfice de l'aide fédérale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Les loyers ont été adaptés en conséquence.

#### **IV. Finances**

*La parole à M<sup>me</sup> Carine Tinguely, Vice-Syndique*

*Après 2017, année où nous avons enregistré une perte de plus d'un million de francs, nous enregistrons une perte de 1,5 million en 2019.*

*Cette tendance à une détérioration de nos finances communales, enregistrée dans une période économiquement prospère, est principalement expliquée par des décisions du Grand Conseil sur le financement de la facture sociale et le renforcement de la solidarité entre les Communes qui impactent fortement Saint-Prex.*

*Si, jusqu'en 2016, nous avons pu absorber ces augmentations importantes, force est de constater que depuis 2017 ce n'est plus le cas.*

#### **202 Comptabilité générale**

Le résultat de l'exercice 2019, après amortissements ordinaires s'élève à Fr. 6'031'956 d'excédents de dépenses par rapport aux recettes, alors que le budget prévoyait un résultat négatif de Fr. 7'147'165 (2018: Fr. 142'119 d'excédents de dépenses par rapport aux recettes). La marge d'autofinancement de la Commune au 31 décembre 2019 (résultat avant amortissements et mouvements de réserve) se monte, quant à elle, à Fr. 1'026'538 contre Fr. -26'665 au budget et Fr. 3'070'181 au 31 décembre 2018. Ce résultat peut être qualifié de moyen.

#### **203 Impôts et taxes (y compris arrêté d'imposition)**

Nous constatons une baisse des recettes fiscales, expliquée en partie par un impôt négatif sur le bénéficiaire net des personnes morales. Les impôts sur le revenu des personnes physiques se montent à Fr. 11'649'851 et sont en diminution de 2% à taux et population égale. Les impôts sur le bénéficiaire net des personnes morales se montent à Fr. -1'508'661. Ce montant négatif est dû à un remboursement d'impôts perçus en trop en 2018. Les impôts sur la fortune se montent à Fr. 2'558'203, en baisse de 22% par rapport à 2018. L'année dernière, nous avons enregistré un rattrapage d'impôt de plusieurs années. Les impôts sur le capital des personnes morales s'élèvent, quant à eux, à Fr. 6'602'628, légèrement en baisse par rapport à 2018. Il est à relever que le budget avait été établi à la suite d'une visite à l'Administration cantonale des impôts (ACI). A l'opposé des impôts des personnes physiques qui sont relativement stables et aisément prévisibles, en ce qui concerne les personnes morales, quelques contribuables influent de manière importante sur les impôts. Nous remarquons que même en prenant compte des informations à disposition de l'ACI, il est très difficile de prévoir ces rentrées fiscales.

Les charges courantes se montent à Fr. 9'677'478 contre Fr. 10'016'950 au budget et Fr. 9'659'380 pour l'année 2018. Les charges «autorités et personnel» sont 0.6% au-dessus du budget et en augmentation de 0.6% par rapport à l'année 2018. Le nombre d'EPT se monte à 43.20 (2018: 41.99). Cette augmentation est expliquée par l'arrivée de deux apprentis, l'augmentation du taux d'occupation du responsable de l'AREMS/APEMS et l'engagement d'un retraité pour une durée déterminée.

Les charges des comptes 31 «Biens, services et marchandises» ont été globalement bien maîtrisées. Elles se montent à Fr. 4'791'472 au 31 décembre 2019 en baisse de 0.3% par rapport à 2018 et de 7.2% en-dessous du budget. Il est à relever que cette année était spéciale avec des budgets préparés par des personnes et gérés par d'autres à la suite des changements de Municipaux et de la nouvelle répartition des dicastères.

Il est encore à signaler qu'entre les deux exercices, le nombre d'habitants pris en compte pour les calculs officiels (SCRIS) se monte à 5'774 habitants au 31 décembre 2019, en augmentation de 90 personnes.

Les chiffres du SCRIS ne tiennent pas compte de certaines catégories d'habitants, contrairement au service de la population qui prend en compte les catégories « établis » et « en séjour ». En outre, ils ne sont pas arrêtés à la même date, ce qui explique la différence avec les indications figurant dans le chapitre VIII.

#### **204 Service financier (emprunts, participations communales, péréquation financière / facture sociale)**

Malgré à une gestion serrée des liquidités, les emprunts de la Commune ont augmenté de 9,4 millions de francs en 2019. Les dépenses sur préavis se sont montées à Fr. 8'505'226.

Au 31 décembre 2019, les emprunts totaux se montent à Fr. 75'650'000 contre Fr. 66'250'000 au 31 décembre 2018. L'augmentation est expliquée par la souscription de deux tranches d'emprunts à 5 millions de francs pour le financement des investissements de la Commune auprès de Pensionskasse Luzerner et de la Caisse de pension de la Migros. En 2019, nous avons encore remboursé Fr. 600'000 comme amortissements annuels de trois emprunts.

#### **205 Patrimoine et réserves**

La liquidation de la succession de feu Marlies von Schallen est bloquée par un recours.

#### **206 Assurances**

Les contrats d'assurance accident et perte de gain maladie du personnel communal ont été mis en concurrence. Une importante économie a pu être réalisée.

## **V. Domaines et bâtiments / propriétés communales**

*La parole à M. Stéphane Porzi, municipal*

*Le service des bâtiments compte treize collaborateurs et deux apprentis. Il a comme mission l'entretien courant des bâtiments scolaires et publiques. Il s'occupe, en collaboration avec le service administratif, de la gestion des douze immeubles que possède la Commune et qui comptent 154 appartements. Cette année 2019 a été très chargée en résiliations de baux (27 contre 9 en moyenne les années précédentes). Plusieurs logements étaient occupés depuis de nombreuses années par les mêmes locataires et n'avaient pas subi de travaux de remise en état. Ces rénovations se sont avérées coûteuses. Le marché locatif s'étant détendu, nous constatons qu'il devient de plus en plus difficile de relouer des appartements qui ne correspondent pas aux exigences actuelles.*

### **303 Domaines communaux**

#### **303.02 Forêts, triage forestier de Ballens-Mollens, chemins forestiers**

L'exploitation et la gestion des forêts de la Commune sont assurées par le triage forestier de Ballens-Mollens. Un travail conséquent a été fait avec le garde forestier, M. Nicolas Bresch, ainsi que l'inspecteur des forêts de notre arrondissement, M. Marc-André Silva, pour redéfinir la limite forestière du cordon boisé du Cherrat. A la suite de ce travail, les locataires de certaines tâches communales ont été priés de libérer le terrain forestier occupé. Des travaux d'entretiens courants ont également été menés dans la forêt du Cherrat.

#### **303.04 Jardins familiaux, tâches**

Notre Commune dispose de 49 tâches communales situées au Cherrat, d'une surface totale de 15'000 m<sup>2</sup>.

En 2019, 6 locataires ont décidé de mettre un terme à leurs contrats. La raison est principalement due au fait que ces personnes n'arrivaient plus à entretenir leurs jardins en raison de leur âge.

Quant aux nouveaux locataires, ces derniers sont généralement choisis parmi notre liste d'attente, qui compte actuellement 39 personnes. Il est nécessaire d'habiter à Saint-Prex pour pouvoir y figurer.

Durant cette année ont eu lieu également plusieurs réparations sur la conduite d'arrosage, ainsi que les travaux de redressement de la limite forestière.

#### **303.05 Ports communaux (Taillecou + places à terre du Coulet)**

Le nombre d'inscriptions est en baisse (31 pour le port de Taillecou contre 52 en 2018 et 1 pour les places à terre du Coulet contre 5 en 2018). 2 places ont pu être attribuées (1 à Taillecou et 1 au Coulet).

Au 31 décembre 2019, la liste d'attente contenait 409 inscriptions pour Taillecou (377 en 2018) et 21 pour le Coulet (sans changement par rapport à 2018).

Aucune demande d'inscription n'a été traitée durant l'année 2019 pour les planches à voile En Coulet (1 en 2018) et aucune place n'a pu être attribuée en 2019 (1 en 2018).

### **304 locations de salles**

Comme chaque année, la salle de spectacles du Vieux-Moulin a été utilisée quasiment tous les week-ends.

### **305 Bâtiments communaux**

Plusieurs appartements ont été totalement remis en état lors de départs de locataires ayant occupé leur logement durant de nombreuses années.

Chaque année, le remplacement de colonnes de chute est inscrit au budget. Les interventions sont déterminées en fonction de leur vétusté. Les ascenseurs font aussi l'objet de mise en conformité.

Un bureau d'ingénieurs a procédé à une expertise de la charpente de l'immeuble Pont-Levis 14. Des travaux de mise en sécurité avec consolidation ont été effectués, de même que des traitements anti-fongicide et contre les nuisibles.

Le boulodrome aménagé au chemin de la Vergognausaz 45 a été mis en conformité aux normes de protection incendie.

### **306 Bâtiments publics**

Les services de l'administration communale ont déménagé dans leurs nouveaux locaux le 18 mars 2019. Ce lieu est très convivial pour les collaborateurs et les visiteurs. L'inauguration a eu lieu avec la population le samedi 22 juin, en présence de M. Pietro Sarto.

Le service de l'environnement et des espaces verts a fabriqué une terrasse en bois pour le tenancier du kiosque du plongeur. De plus, divers aménagements intérieurs ont été effectués pour ce locataire.

Des travaux ont été reportés, afin de pouvoir privilégier les transformations du sous-sol du collège du Chauchy, permettant l'ouverture d'une UAPE en août dernier. La salle des maîtres a été transférée et modernisée, consécutivement à la création de l'UAPE.

De nouveaux microphones ont été installés à l'église romane.

### **307 Installations sportives**

#### **307.02 Centre sportif de Marcy**

Les plaques de recouvrement pour la protection de la ferblanterie du toit ont été changées.

#### **307.03 Local du Sauvetage**

Des entretiens conséquents ont été entrepris (toiture, carrelage, maçonnerie et électricité).

#### **307.07 Stand de tir**

Les activités de tirs, tant militaires que sportives, ont lieu au stand d'Etoy. La Municipalité a demandé à la Commune d'Etoy de confirmer cet usage par l'établissement d'une convention en bonne et due forme. La signature devrait intervenir dans le courant de 2020.

307.08 Piscine communale

Les travaux ont avancé en 2019 à un rythme soutenu, conformément au planning. Les événements de mars 2020 ont mis à mal l'ouverture de la piscine.

## **VI. Travaux publics, environnement et urbanisme**

*La parole à...*

- *M. Daniel Mosini, Syndic*

*Les nombreux dossiers d'urbanisme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre local, avancent normalement.*

*Les études des divers plans d'affectation (PA) exigent de nombreux échanges et compléments avec les propriétaires fonciers, les mandataires et le SDT. Elles suivent les procédures de la LAT, de la 4<sup>e</sup> révision du plan directeur cantonal et dépendent des contraintes locales, environnementales et de mobilité.*

- *M<sup>me</sup> Véronique Savioz, municipale*

*Le SUI (Service d'Urbanisme et des Infrastructures) s'est montré très actif dans la police des constructions en 2019. Les dossiers concernant notre Commune ont légèrement augmenté, surtout en ce qui concerne les nouveaux dossiers d'enquête publique et les abattages d'arbres. Les autres Communes sollicitant notre service ont exprimé leur satisfaction; leurs demandes ont d'ailleurs fortement augmenté, ce qui témoigne d'une reconnaissance du professionnalisme et de la qualité du travail effectué. Dans cette optique, il a rencontré à plusieurs reprises des citoyens ou entreprises, afin de les aider dans leur projet de construction et de favoriser une bonne communication, ce qui est indispensable et ce qui s'est montré constructif dans des dossiers complexes, voire sensibles.*

- *M<sup>me</sup> Carine Tinguely, Vice-Syndique*

*Le service de l'environnement et des espaces publics (anciennement service de la voirie et des parcs) compte 8,5 collaborateurs. Il entretient les espaces verts, les massifs floraux, les terrains de sports et places de jeu, les plages, les trottoirs, routes et chemins, l'éclairage publique et le cimetière et assure la propreté urbaine, la gestion des déchets et la déchèterie et les inhumations.*

*Ce service a été géré par M. Porzi jusqu'à fin mars, puis par M<sup>me</sup> Tinguely.*

*L'année a été marquée par un changement dans la manière de traiter les herbes indésirables, par l'abandon total de désherbants chimiques et par l'étude de la mise en place d'entretiens différenciés par zones. Une sensibilisation a également été faite par Région Morges à tous les collaborateurs pour accroître, dans la mesure du possible, la prise en compte de la biodiversité dans nos espaces verts. Ces changements importants ont été bien accueillis par l'équipe.*

*Au niveau des réalisations, une nouvelle passerelle au-dessus du Boiron a été inaugurée. Elle a été baptisée en mémoire de feu Roger Burri. Les autres travaux effectués sont résumés ci-après. Pendant la belle saison, le service a également mis à disposition de la population des transats à la place d'Armes pour pouvoir apprécier cet endroit confortablement installé.*

## **401 Urbanisme, architecture**

### **401.01, 02 et 03 Plans cantonaux / régionaux / communaux**

La zone réservée fait encore l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Le dossier de modification du plan général d'affectation (MPGA) aux Saugettes et en Marcy est bloqué, à la suite d'une opposition formulée par le Canton dans le cadre d'un projet de construction sur la parcelle 648, pourtant située hors de la zone réservée. Le permis de construire a dû être refusé. Le Canton a déposé une zone réservée cantonale sur cette parcelle. Cette dernière a fait l'objet de deux oppositions, de la part du propriétaire et de la Commune.

Deux dossiers ont été envoyés au Canton à l'examen préliminaire (PA Gare Sud et PA Motty).

Un dossier a déjà passé cette première étape. La procédure se poursuit jusqu'à l'examen préalable (PA Fraid'Aigue).

Le dossier PA Riau-Senaugin a démarré en 2020 et le PA Coulet est planifié pour 2021.

Des discussions sont en cours avec Vetropack pour la valorisation de ses parcelles non construites.

### **401.04 Police des constructions**

Le SUI accomplit de nombreuses tâches: intégration du service des eaux, aménagement du territoire communal et régional, évacuation des eaux claires et usées, projets communaux divers, station intercommunale d'épuration, demandes de pose d'enseigne, gestion du cadastre et de GeoConcept (géolocalisation), site internet, sécurité au travail et BPA, administration des ports.

Durant l'année 2019, 30 dossiers ont été mis à l'enquête publique contre 26 en 2018. 106 dossiers sans enquête public ont été traités (113 en 2018), de même que 33 demandes d'abattages d'arbres (4 en 2018) et 13 dossiers communaux (20 en 2018).

De plus, 25 permis de fouille ou demandes d'usage du domaine public (32 en 2018) et 39 autorisations d'usage du domaine public (31 à 2018) ont été accordés.

13 dossiers de révision de citernes (15 en 2018) et 27 avis de nettoyage d'installations particulières ont été gérés (30 en 2018).

### **401.04.07 Office intercommunal de la police des constructions**

Le nombre de dossiers traités pour les Communes de Buchillon, Lully, Villars-sous-Yens, Chigny et Echichens est en progression (56 contre 34 en 2018, soit une augmentation de 70%). Plus du 50% des dossiers viennent d'Echichens.

Le montant facturé est plus faible qu'en 2018, car la facturation se fait au moment de la délivrance des permis de construire et d'habiter (Fr. 19'602.15 contre Fr. 20'945.50 en 2018).

### **401.07 Surveillance des chantiers**

Le bureau Masotti & Associés est mandaté pour la surveillance des chantiers. En 2019, 20 chantiers ont été contrôlés, engendrant 71 visites protocolées à chaque fois dans un rapport, ce qui représente 225,25 heures en 2019 (66.5 en 2018).

## **402 Routes, voiries**

### **402.01 Routes nationales et cantonales**

L'Office fédéral des routes a entrepris le remplacement du pont supérieur des Iles qui était en mauvais état. La Commune a profité de ces travaux pour changer la conduite d'eau potable et installer un tuyau en attente pour l'évacuation des eaux usées.

### **402.02 Routes et chemins communaux**

Les routes demandent un entretien tout au long de l'année. Des pôles-cônes de protection pour piétons ont été posés à la route de Lussy. Un gravillonnage a été effectué sur certains tronçons de la Commune.

### **402.05 Parkings, abribus**

Les abribus sont régulièrement entretenus et nettoyés.

### **402.09 Voirie, matériel et véhicules, service hivernal, tables et bancs pour manifestations**

L'équipe du service de l'environnement et des espaces publics trie, répare et entretient le matériel durant toute l'année. Un poste à souder et une presse ont été achetés, ainsi qu'un véhicule Piaggio, en remplacement de l'ancien. 10 tables de cantine ont été remplacées.

## **403 Cimetière, parcs et promenades**

### **403.01 Cimetière (entretien)**

Les pesticides et les herbicides ne sont plus utilisés et l'arrachage des mauvaises herbes se fait manuellement, à l'eau chaude ou au vinaigre.

Les buis du cimetière situés entre les urnes et les tombes de corps étaient malades (pyrale du buis). Ils ont été arrachés et remplacés par des lilas des Indes.

### **403.02 Parcs et jardins publics, places de jeux, mobilier urbain**

Les tailles sur les diverses plantations ont été faites durant l'hiver. Le skate parc a été partiellement démonté en 2019 pour finalement être totalement démantelé en 2020, au vu de sa dangerosité. Les plantations diverses ont lieu tout au long de l'année.

Les places de jeux ont été contrôlées et les entretiens nécessaires effectués.

### **403.03 Code rural et foncier**

Des contrôles sont régulièrement faits concernant les haies dépassant sur le domaine public ou pour la présence de nids de chenilles processionnaires. Des courriers sont systématiquement envoyés aux propriétaires lorsqu'il faut intervenir.

## **404 Déchets et ordures ménagères**

### **404.01 Gestion communale des déchets, taxe sur les déchets**

Dès le mois de mai, la déchèterie a repris les flacons plastiques. Une collecte des déchets verts ménagers est assurée 24h/24 devant la déchèterie. Le petit guide a été remis à jour et adressé à la population en novembre 2019. Les personnes intéressées ont pu obtenir des bidons à compost. L'accès à la déchèterie de la Rapaz a été fermé pour les entreprises.

La taxe annuelle pour les particuliers se montait à Fr. 108.00 en 2019 (sans changement par rapport à 2018).

### **404.02 Gestion régionale (Valorsa)**

La société Valorsa a fêté ses 50 ans en 2019.

### **404.03 Conteneurs enterrés**

Deux nettoyages ont été effectués pour tous les conteneurs.

## **405 Egouts et épuration, assainissement, y compris STEPi**

### **405.02 STEP, boues, etc.**

Des travaux importants ont été réalisés cette année, comme par exemple l'installation et la mise en service d'une 4<sup>e</sup> soufflante. Bien que notre STEPi ait un certain nombre d'années, sa structure porteuse est bonne, selon la conclusion du rapport d'analyse effectué par un bureau d'ingénieurs spécialisé en la matière. C'est une bonne nouvelle!

La SUVA est venue évaluer le risque d'explosion; là-aussi, les nouvelles sont bonnes: hormis quelques petits aménagements, la situation est jugée très bonne.

Les analyses des eaux effectuées à l'entrée et à la sortie de notre STEPi sont conformes, ce qui contribue aussi au constat que toutes nos plages sont propres à la baignade.

Au niveau de la prévention et de la communication, à la suite du constat généralisé sur le Canton de Vaud de la présence de nombreux déchets jetés dans les WC, nous avons choisi de prioriser cette problématique; pour ce faire, un flyer de l'Association professionnelle pour l'eau en Suisse (VSA) «Les WC ne sont pas une poubelle» a été envoyé dans un tout ménage à la population avec le petit guide des déchets.

Enfin, au niveau de notre personnel, 2019 a été une année marquée par de grands changements, à la suite de deux départs consécutifs. Nous avons engagé deux collaborateurs qui ont repris au pied levé la gestion de la STEPi; ils nous ont donné entière satisfaction, que ce soit au niveau de leurs compétences qu'à celui de leur investissement. Un collaborateur retraité a accepté de reprendre du service pour renforcer cette équipe.

A relever que les liens avec les Communes d'Etoy et de Buchillon sont bons et constructifs. Que nous puissions conserver une telle collaboration pour le bien de notre STEPi dont les enjeux sous-jacents environnementaux et sanitaires sont connus de tous!

## **406 Cours d'eau et Maison de la Rivière**

### **406.02 Boiron**

L'inauguration de la passerelle sur le Boiron a eu lieu le 13 octobre, conjointement à l'exposition de la Maison de la Rivière intitulée «L'envers de la Venoge des vers au vert». Cette structure porte le nom de «passerelle à Roger» en souvenir de feu Roger Burri qui a initié le projet.

### **406.03 Canal du Bief et Société d'irrigation**

Une remise en état des berges du canal du Bief et du Boiron est prévue et les démarches ont été entreprises auprès des propriétaires et du Canton.

### **406.05 Rives du lac, entretien des berges, cheminements piétonniers, plages**

L'équipe du service de l'environnement et des espaces publics a créé une terrasse à la plage du Chauchy pour l'exploitation de la buvette. Des transats en libre-service ont été mis à disposition de la population sur les plages.

## **VII. Formation, jeunesse, culture, églises**

*La parole à...*

- *M. Anthony Hennard, municipal*

*Le cycle scolaire 2019-2020 a débuté par une amélioration des capacités d'accueil du parascolaire par l'ouverture d'une UAPE au collège du Chauchy et par la mise en place de l'accueil du matin pour les 5P à 8P au collège de Sous-Allens.*

*C'est également la mise en place de l'arrêté fédéral sur la gratuité scolaire, qui oblige l'ASISE d'assumer financièrement toutes les sorties, courses d'écoles, camps, voyage d'études.*

- *M<sup>me</sup> Véronique Savioz, municipale*

*L'Association Concerts Classiques Région Morgienne a préparé son 60<sup>e</sup> anniversaire en organisant de merveilleux concerts, comme par exemple celui du chœur russe du monastère Stetensky de Moscou.*

*L'Association des Amis de Sarto s'est fortement mobilisée et avec succès pour organiser la Rétrospective de l'œuvre de Sarto pour 2020.*

### **501 Autorités scolaire, y compris Association scolaire intercommunale de Saint-Prex et environs (ASISE)**

#### **501.02 ASISE**

La Commune de Saint-Prex est en charge de la comptabilité de cette association.

Saint-Prex est également représenté par deux membres de la Municipalité au CODIR et par deux autres membres de la Municipalité et quatre du Conseil communal au Conseil intercommunal.

### **502 Etablissements d'enseignements**

#### **502.01 Groupement primaire (Saint-Prex)**

509 élèves de Saint-Prex étaient scolarisés au 1<sup>er</sup> octobre 2019 dans les établissements primaires (1P à 8P) (520 élèves en 2018).

#### **502.02 Enseignement secondaire**

314 élèves étaient scolarisés au 1<sup>er</sup> octobre 2019 dans l'établissement secondaire de Saint-Prex (9S à 11S) (302 élèves en 2018).

### **503 Para-scolaire**

#### **503.04 Cantines scolaires, y compris APEMS**

Nous avons ouvert un accueil le matin avant l'école dès la rentrée scolaire d'août 2019 pour 12 enfants venant des cycles de la 5P à la 8P. Une augmentation à 36 places a aussi été accordée par l'OAJE pour ce qui est de l'accueil de l'après-midi.

9633 repas ont été distribués à l'AREMS pour les élèves de 5P à 8P.

### 503.05 Devoirs surveillés

Après de nombreuses années de service comme surveillantes, deux collaboratrices ont donné leur démission à la fin de l'année scolaire, la première arrivant à l'âge de la retraite et la seconde pour pouvoir se consacrer à d'autres activités sans être tributaire du calendrier scolaire.

### 503.07 Camps de ski, courses d'école

Suite à l'arrêté fédéral du 7 décembre 2017, les parents des élèves vaudois ne paient plus pour les fournitures, les livres ou le matériel de bricolage, dès la rentrée scolaire 2019. Seuls les effets personnels comme le sac d'école ou la tenue de sport restent à leur charge. Les Communes, par l'intermédiaire de l'ASISE financent désormais toutes les activités scolaires hors les murs de son école (excursion scientifique, visite culturelle, camp sportif, voyage d'études, etc.). Seul un montant d'au maximum Fr. 16.00 peut être facturé par jour aux parents, au lieu de Fr. 60.00 au préalable.

## **505 Jeunesse**

### 505.01 Passeport-vacance

Le nombre de passeports vendu diminue chaque année, malgré l'offre exceptionnelle d'activités proposées aux enfants durant les vacances d'automne. Les causes sont difficiles à identifier, mais le comité est toujours enthousiaste à proposer des nouveautés.

### 505.02 Cabane des jeunes, y compris cours de théâtre

La Cabane offre une ambiance chaleureuse où de très nombreux jeunes ont profité des jeux intérieurs et extérieurs, des soirées, des activités créatrices de cuisine et de bricolage, du passeport-vacances, mais aussi des ateliers théâtre et breakdance.

Un groupe de jeunes s'est mobilisé pour travailler avec enthousiasme et régularité sur la conception et les dessins du projet d'un nouveau skate parc à Marcy.

### 505.05 Autres activités pour la jeunesse

Le corps préfectoral et la Direction générale de l'enseignement obligatoire ont uni leurs efforts pour sensibiliser la population à la venue des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ2020) en janvier 2020 dans le canton de Vaud. Ils ont convié les écoles à une grande cérémonie au stade Coubertin à Lausanne, en septembre 2019, pour un défilé des drapeaux des Communes Vaudoises. Chaque élève est rentré dans son village avec un drapeau des JOJ qui a été hissé dans les villages participants.

## **507 Associations culturelles régionales**

### 507.00 Fonds culturel, manifestations culturelles, DécouvRire, etc.

Trois dames ont souhaité rendre hommage à deux artistes internationaux qui ont trouvé refuge à Saint-Prex pendant la première guerre mondiale. Il s'agit du couple de peintres russes, Alexeï Jawlensky et de sa compagne Marianne Werefkin. Une lecture a été organisée le 12 avril à la salle de la Paix sur le thème «Jawlensky-Werefkin à Saint-Prex 1914-1917 une petite île aux couleurs russes».

Le festival DécouvRire s'est tenu du 26 au 28 septembre 2020 au Vieux Moulin.

Un nouvel attaché culturel de Chine a été désigné. Ravi des échanges culturels entre la Suisse et la Chine, il a souhaité découvrir Saint-Prex en décembre et remercier la Commune pour son soutien aux concerts organisés par le couple Zhao.

#### 507.02 Concerts Classiques de la région morgienne

Les CCRM ont ouvert leur 60<sup>e</sup> saison en septembre 2019 avec un programme exceptionnel qui a fait la part belle à la musique de chambre, clin d'œil aux premières années des «Concerts de Morges».

#### 507.03 Association des amis de Pietro Sarto

Après l'organisation de l'exposition «Pietro Sarto 60 ans de peinture» à l'Abbatiale et Musée de Payerne en 2008, l'encouragement puis la création d'une superbe monographie «Pietro Sarto» éditée par la Bibliothèque des Arts à Lausanne en 2012, l'année 2019 a été marquée au sein de l'association, forte de quelque cent huitante membres, par la mise sur pied de l'exposition «Chemins de crête 1949 – 2019» à l'Espace Arlaud à Lausanne, début 2020. Dans ce cadre-là, le soutien de la Commune de Saint-Prex a été très apprécié.

#### 507.04 Fondation pour l'enseignement de la musique FEM

La LEM est entrée en vigueur il y a 6 ans. Un de ses buts est de favoriser l'accès à l'enseignement de la musique pour tous les enfants, avec l'obligation d'un soutien financier du côté des Communes. Le bilan, effectué après 6 ans d'existence, est positif: meilleure accessibilité financière dans l'enseignement à la musique et meilleure organisation dans cet enseignement. Un rapport avec un certain nombre de recommandations pour la suite a été remis au Conseil d'Etat qui va traiter ce dossier.

#### 508 Bibliothèque communale

En complément du prêt traditionnel, une deuxième boîte de prêt de livres entre privés a été mise en place au Bourg, dans un ancien bloc de quatre caissettes à journaux, à proximité de l'Auberge de l'Union. Comme pour la boîte à livres de la gare, la décoration de ces caissettes est l'œuvre de Jérôme Maquelin.

#### 509 Eglises

##### 509.02 Paroisse catholique

La paroisse catholique a célébré le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'édification de la chapelle catholique. La paroisse a pu compter sur la présence de Monseigneur Morero; l'ambiance était à l'émotion et à la fête!

## VIII. Sécurité publique

*La parole à...*

- *M<sup>me</sup> Carine Tinguely, Vice-Syndique*

*La sécurité publique est entièrement assurée par trois organes gérés au niveau d'associations intercommunales, soit Police Région Morges, le Service incendie et secours (SIS Morget) et la Protection civile.*

*La Commune a signé en plus un contrat de prestations avec PRM pour assurer les prestations liées à la police administrative et à la sécurité municipale.*

*La Protection civile a ses bureaux sur notre Commune et le Service incendie a un détachement premier secours (DPS) à Saint-Prex qui couvre aussi les Communes de Buchillon et Etoy.*

*Les rapports de gestion de ces trois organismes sont disponibles sur Internet.*

- *M. Anthony Hennard, municipal*

*Les collaboratrices du Service administratif, service en charge en outre du Contrôle des habitants et du Bureau des étrangers, se sont formées sur la nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Elles ont également suivi une formation sur le nouvel outil informatique du Service cantonal de la population nommé GestStar qui permet une meilleure fluidité dans le transfert des dossiers, ainsi qu'un contact direct avec les collaborateurs du service cantonal.*

*Après deux ans de stagnation, nous avons le plaisir de constater que le nombre d'habitants de notre Commune a augmenté de 69 personnes. Au niveau de la population étrangère vivant à Saint-Prex, c'est la communauté italienne qui est la plus représentée.*

### **601 Police**

#### **601.02 Police intercommunale**

Saint-Prex est représenté au CODIR de PRM par un membre de la Municipalité et au Conseil intercommunal par six membres du Conseil communal.

Le rapport de gestion de PRM est disponible sur Internet, à l'adresse <https://www.police-region-morges.ch/page/documentation-154>.

Le commandant Martin de Muralt a mis un terme à son activité auprès de PRM, afin de relever un nouveau défi professionnel. Son second, le major Clément Leu, a été nommé par le CODIR au poste de commandant, au terme d'un processus de recrutement ouvert. Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Les interventions sur le territoire saint-preyard sont en baisse de 10% entre 2018 et 2019 (752 contre 828). Elles concernent en premier lieu les infractions en lien avec la circulation routière (20%), les informations diverses (15%), puis les accidents de personnes et les dangers (12%).

### 601.03 Police administrative

#### 601.03.01 Etablissements publics et commerces, y compris taxis

Deux concessions de taxis ont été délivrées en 2019, valables jusqu'au 31 décembre 2019.

#### 601.03.04 Manifestations ponctuelles, permis temporaires, lotos et tombolas (POCAMA)

Durant l'année 2019, nous avons traités 52 demandes POCAMA.

9 p'tits Marchés ont été organisés dans le Bourg.

### 601.04 Police sanitaire

#### 601.04.01 Contrôle des denrées alimentaires

2019 a été une année à champignons. Mis à part les contrôles des cueillettes, les spécialistes ont été contactés par l'hôpital pour deux intoxications.

#### 601.04.02 Bétail et agriculture, y compris feu bactérien et chenilles processionnaires

La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) et les commissaires agricoles ont procédé à la réorganisation des préposés agricoles dans le Canton de Vaud. M. Steve Bugnon est responsable des Communes de Buchillon, Lully, Lussy-sur-Morges, Tolochenaz et Saint-Prex.

La lutte contre le feu bactérien reste d'actualité. La lutte contre les plantes nuisibles (chardon des champs, cirse laineux, cirse vulgaire et folle avoine) est également obligatoire, selon le règlement cantonal sur la protection des végétaux.

#### 601.04.03 Commission d'hygiène et de salubrité

La commission de salubrité est intervenue à deux reprises en 2019.

## **602 Contrôle des habitants, bureau des étrangers**

### 602.01 Contrôle des habitants

Un accroissement de la population de 69 personnes a été enregistré en 2019, portant le nombre d'habitants à 5'912 personnes au 31 décembre 2019.

### 602.02 Bureau des étrangers

La population saint-preyarde est étrangère à 37% (2'157 étrangers). Les nationalités les plus représentées sont l'Italie (28,4%), le Portugal (23,1%), l'Espagne (11,6%), la France (10,5%) et la Macédoine (4,5%).

## **603 Inhumations, gestion administrative du cimetière**

### 603.01 Registre des décès

Durant l'année 2019, il y a eu 36 décès au total, dont 9 inhumations, 27 incinérations et 7 dépôts au jardin du souvenir.

## **604 Service de défense incendie et de secours, protection civile**

### **604.01 SIS Morget**

Saint-Prex est représenté par un municipal d'Etoy au CODIR du SIS Morget et par un membre de la Municipalité au Conseil intercommunal.

Le SIS Morget peut compter sur des gens motivés et prêts à s'investir. Après une période d'observation, le major Thierry Charrey, entré en fonction en décembre 2018 suite au départ à la retraite du major Eric Henry, a consolidé les changements mis en place par l'Etat-major.

Les principaux changements sont la validation d'une filière de formation DPS et DAP, la création d'exercices DPS en commun pour les OI de Denges et Saint-Prex, la modification de la méthode de recrutement, la mise en place et la définition des missions de l'officier de direction, la volonté de supprimer un maximum le papier par un passage aux convocations électroniques, ainsi que la réflexion sur la restructuration de la gestion informatique du SDIS qui sera effective début 2020.

Le nombre d'interventions reste plus ou moins stable d'année en année. Une augmentation a tout de même été constatée pour les interventions concernant les événements naturels (inondations, tempêtes).

### **604.02 Protection civile région Morges**

Saint-Prex est représenté au Conseil intercommunal par un membre de la Municipalité.

La Commune de Saint-Prex est en charge de la comptabilité de cette association.

Le bataillon est passé de 7 à 5 compagnies et de nouveaux règlements ont été introduits. Deux véhicules polyvalents ont été acquis, ainsi que du mobilier pour la caserne de Saint-Prex. 3969 jours de service ont été réalisés par le bataillon. Le chemin d'accès à l'ancienne glacière naturelle du Pré de Saint-Livres, ainsi que les barrières de sécurisation du gouffre ont été réparés et renforcés par la compagnie 6. D'autres compagnies ont été engagées pour procéder à différents exercices d'interventions, dont un au niveau régional et de grande ampleur, impliquant l'ensemble de la chaîne sécuritaire locale.

## **IX. Affaires sociales**

*La parole à M. Anthony Hennard, municipal*

*Nous avons la chance d'avoir de nombreuses structures sur notre Commune qui répondent à divers besoins de notre population.*

*Nous les soutenons de différentes manières afin de leur permettre de remplir leurs tâches dans les meilleures conditions possibles.*

### **701 Aide sociale**

#### **701.01 Entraide familiale**

A fin 2018, l'Entraide familiale a déménagé à la salle du Dr Cuénet au 1<sup>er</sup> étage du Vieux-Moulin, qui est accessible avec un ascenseur. En janvier, la cuisine du Chauchy a accueilli le traditionnel atelier confitures pendant une semaine, atelier qui perdure depuis 1973. D'autres ateliers sont proposés tout au long de l'année à la population, tels que le tricot'thé, groupe de jeux pour aînés, accueil-intégration français. L'Entraide familiale propose aussi des transports accompagnés, effectue des livraisons de repas chauds, des visites à domicile, etc.

#### **701.02 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)**

Saint-Prex est représenté par un membre de la Municipalité au CODIR et par un autre membre au Conseil intercommunal.

72 places pré et parascolaires ont été créées dans le réseau, dont 12 à l'UAPE Le Cerf-Volant à Saint-Prex (voir point 706.02).

#### **701.03 EVAM**

Une nouvelle organisation a été mise en place plaçant le migrant au centre pour favoriser son autonomie. La coordination des acteurs intervenant dans les lieux de vie collective (foyers) est améliorée par la mise en place d'une hiérarchie locale, qui simplifie les prises de décisions.

### **703 Santé publique**

#### **703.05 Fondation de La Côte**

M. Nicolas Perelyguine a été nommé responsable de l'Espace prévention de la Côte le 1<sup>er</sup> juin. Les travailleurs de proximité font régulièrement de la prévention lors des manifestations ou en milieu scolaire ou encore envers les usagers des espaces publics.

### **706 Accueil de la petite enfance**

#### **706.01 AJEMA**

Le cadre de référence parascolaire vaudois est entré en vigueur à la rentrée scolaire d'août. Celui-ci fixe les standards minimaux pour le taux d'encadrement éducateurs/enfants, les normes architecturales et de sécurité, ainsi que les projets pédagogiques, dans le respect des bases légales fédérales et cantonales.

### 706.02 Association du Cerf-volant (garderie et UAPE)

Saint-Prex est représenté par un membre de la Municipalité au Comité.

Un jardin a été créé par l'équipe du service de l'environnement et des espaces publics pour les enfants fréquentant l'UAPE de Sous-Allens.

A la rentrée d'août 2019, une UAPE de 24 places, gérée par l'association du Cerf-Volant, a été ouverte dans le collège du Chauchy, augmentant ainsi l'offre de 12 places pour les 1-4P.

Au total, l'accueil préscolaire est de 66 places et l'accueil parascolaire (UAPE) est de 60 places, réparties entre Sous-Allens (36) et le Chauchy (24).

### 707 Sécurité au travail

La loi sur les accidents du 20 mars 1981 oblige l'employeur à prendre toutes les mesures pour prévenir les accidents professionnels. Les travailleurs sont tenus de seconder l'employeur dans l'application de cela; s'ils constatent un manque de sécurité dans l'exercice de leur travail, ils ont le devoir et le droit de quitter immédiatement leur poste de travail et de signaler ce problème au chargé de sécurité. Tel est le message que la Municipalité a régulièrement énoncé aux collaborateurs en 2019, que ce soit par exemple lors du cours de sensibilisation au feu ou lors de l'exercice d'évacuation du nouveau bâtiment administratif avec le SIS Morget. Au niveau administratif, de nombreuses mises à jour et adoptions de différentes mesures ont été faites par la Municipalité, comme par exemple la procédure générale en cas d'accident. De plus, un bilan des facteurs de risques cardio-vasculaires a été offert pour les collaborateurs qui le souhaitaient. La santé et la sécurité de nos employés est une priorité pour notre autorité communale qui se doit d'être exemplaire en la matière. Le bilan 2019 est constructif.

## **X. Services industriels**

*La parole à M<sup>me</sup> Véronique Savioz, municipale*

*Des travaux importants ont été faits cette année, à savoir le lavage du grand réservoir et la poursuite de la mise en séparatif des EC/EU dans le secteur Est.*

*L'analyse de l'état du réseau des secteurs Bourg/Ouest a été faite.*

*Le Canton a décidé de déléguer aux Communes, à partir de janvier 2020, la tâche des analyses des eaux, ce qui a nécessité un grand travail d'anticipation et de réseautage en 2019. Le Canton a également exigé une mise à jour de notre dossier Autocontrôle, ce qui a été effectué.*

*Notre réseau d'eau a été très bien entretenu.*

*La protection de la nappe phréatique est une priorité pour notre Commune et des travaux importants ont été effectués cette année dans ce sens lors du chantier de la mise en séparatif EC/EU en zone S2 de protection des eaux.*

*Notre eau potable est de bonne qualité, elle ne nécessite aucun traitement, nous en sommes fiers et heureux!*

### **802 Service des eaux**

#### **802.01 Plans du réseau, PDDE**

L'eau potable est contrôlée plusieurs fois par année. Il en va de même pour les eaux des piscines et de baignade.

### **803 Service de l'électricité**

#### **803.03 Eclairage public**

Le service de l'environnement et des espaces publics est intervenu régulièrement au niveau de l'éclairage public, que ce soit pour des remplacements, des réparations ou des nettoyages. 16 luminaires ont été remplacés au Mont-de-Fourches.

### **806 Energies renouvelables**

Nous avons reçu officiellement le label «Cité de l'énergie» le samedi 22 juin, lors de l'inauguration de la nouvelle administration communale, valorisant ainsi nos efforts en la matière.

## **XI. Vie associative locale, événements, documentation sur la Commune**

*La parole à...*

- *M<sup>me</sup> Véronique Savioz, municipale*

*Nous pouvons une fois encore saluer le dynamisme et l'investissement de nos sociétés locales concernant la culture. Elles ont été dans la continuité du travail fourni l'année précédente.*

*Quelques nouveautés et éléments marquants sont néanmoins à relever pour 2019.*

*Une nouvelle Association s'est constituée, "St-Prex Passion culture", avec son premier concert présentant le célèbre chanteur et compositeur Michael Jones, concert qui a rencontré un vif succès.*

*Les conditions ont été réunies pour que le Saint-Prex Rock Festival puisse avoir lieu et nous faire voyager dans le temps!*

*A souligner également le succès toujours plus important des soirées de lectures organisées par l'Association Catherine Collomb.*

*La Fanfare de la Verrerie nous a offert un voyage musical dans les contrées lointaines de la Corée.*

*Le Chœur mixte s'est montré très actif et créatif avec sa soirée de chants, et de théâtre comptant sur la prestation de M. André Bugnon!*

*Enfin, Saint-Prex sur les Quais s'est distingué par son originale soirée disco silencieuse, chaque danseur ayant un casque et une lumière particulière selon la musique écoutée; à minuit, la plage d'Armes semblait animée par un groupe de lucioles dansant au bord de l'eau!*

- *M. Stéphane Porzi, municipal*

*Les autres sociétés locales ont également fait preuve de dynamisme avec l'organisation des rendez-vous incontournables, tels que le bal du P'tit Nouvel An de la Jeunesse, le match aux cartes du CIBEST et de l'Aurore, le tournoi de pétanque des Mordus, les baptêmes de plongée du club Immersion, le challenge Gottraux et les soirées annuelles de la Gym, le tir Inter-sociétés de la société Fleur-de-Lys, la journée de l'huître et le trophée du radiophare du Sauvetage, la régata la Potée du Club nautique de Taillecou, Westwind Cup et Swiss Windsurfing de l'Amicale de Voile du Coulet, le 1<sup>er</sup> août, le tournoi de Noël du FC Amical et, pour finir, les 5 lotos de fin d'année.*

*Pas le temps de s'ennuyer à Saint-Prex!*

### **901 Sociétés locales**

#### **901.03 Association Espace Catherine Colomb**

Deux expositions ont été mises sur pied et une soirée lecture a été organisée.

#### **901.10 Commission culturelle**

La commission culturelle a été dissoute par l'ancien comité. Une nouvelle équipe a souhaité reprendre l'organisation de manifestations culturelles et a créé une association dénommée «Saint-Prex Passion culture» (voir point 901.33).

#### 901.20 Paysannes vaudoises

Les paysannes vaudoises sont toujours présentes pour le service lors de manifestations organisées par la Commune.

#### 901.21 Pétanque club les Mordus

Le boulodrome de l'arsenal a été agrandi.

#### 901.23 Société de Sauvetage

La société a inauguré son nouveau drapeau de section.

#### 901.29 Groupement des lotos de Saint-Prex

Le club de plongée Immersion rejoint les rangs du groupement.

#### 901.30 Futsal

La société n'est plus active sur notre territoire.

#### 901.33 Saint-Prex Passion Culture

Cette nouvelle association propose désormais un programme culturel riche et varié pour la population saint-preyarde.

### **902 Festivités, manifestations locales, commémorations**

#### 902.01 Saint-Prex sur les Quais

Cette manifestation s'est déroulée les 6 et 7 juillet 2019.

Les œuvres des élèves de Saint-Prex ont été exposées dans le cadre de cette manifestation.

#### 902.02 Fête du 1<sup>er</sup> août

La partie officielle a eu lieu sur le parking sud du Vieux-Moulin, suivie du feu traditionnel et du grand feu d'artifice.

#### 902.04 Marché des commerçants

Le marché de Noël a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

#### 902.05 Chantée des écoles

La Chantée des écoles a eu lieu le 20 décembre et la soupe a été servie par la Municipalité.

### **903 Documentation sur la Commune**

#### 903.03 Histoire de la Commune

Le quotidien La Côte a publié en novembre un article sur l'évolution de Saint-Prex «D'une vie rurale à une petite ville».

**XII. Suite donnée aux vœux de la Commission de gestion sur l'exercice 2018**

La Municipalité a d'ores et déjà répondu aux observations et vœux formulés par la commission de gestion dans son rapport 2019 sur l'exercice 2018.